



n°4

L'AFFRANCHE



Feuille de choux pétésque d'infos locales
insolente, sarcastique et à grosse envie révolutionnaire.
Écrite par des militantEs de la CNT-PTT69.
Parution: quand on veut.

Septembre 2016

Éditorial

Loi Travail : le combat continue !

Le 5 juillet 2016, le projet de loi Travail a été présenté en seconde lecture à l'Assemblée nationale. Le lendemain, n'ayant pas de majorité pour faire voter ce projet par les députés, le gouvernement est passé en force en utilisant l'arme anti-démocratique du 49-3.

À ce jour, la loi Travail est donc officiellement adoptée.

Mais rien n'est perdu car une loi officiellement adoptée peut toujours être abrogée. Cela s'est déjà produit dans un passé proche (CPE en 2006)

Pour cela, la CNT appelle à reprendre la lutte engagée depuis le mois de mars par des manifestations de masse et par la grève générale illimitée.



Dès la rentrée, mobilisons nous !

Prochaine grande journée nationale de mobilisation :
jeudi 15 septembre.

**On lâche rien !
Abrogation de la loi Travail !**

LE CONTRAT UNIQUE D'INSERTION (C.U.I.) : QUAND LA PRÉCARITÉ DEVIENT UNE AUBAINE POUR LA POSTE .

Le CUI c'est quoi ?

Depuis plusieurs mois, dans de nombreux services, une nouvelle catégorie de salarié est apparue à nos côtés, les C.U.I. (contrat unique d'insertion). celui-ci consiste en un accompagnement professionnel et /ou une formation dans le secteur public ou privé.

Dans l'idéal des services sociaux, le C.U.I. permet au « précaire » de remettre un pied dans le monde de l'entreprise afin de faciliter ses embauches ultérieures.

Pour la Poste et les entreprises qui y ont recours, le principal avantage est surtout financier. Et cet avantage est exorbitant.

Ainsi pour un CUI facteur :

- Exonération complète des charges sociales
- Aide financière directe de l'état à hauteur de 70 % du SMIC
- Pas de prime de précarité de 10 % en fin de contrat

La réalisation quotidienne d'une tournée par un CUI coûte, au maximum, 500 € par mois à La Poste ! Une aubaine, comparé au 2500 € d'un facteur ordinaire

La DSCC du Rhône en tête.

La DSCC du Rhône a tellement à cœur la réinsertion des chômeurs et accessoirement de ses avantages fiscaux qu'elle se classe sur le podium dans la signature de CUI. A la distribution, on en retrouve dans presque chaque arrondissement. Mais c'est à la PIC que leur utilisation est massive, déjà 48 CUI en activité avec un objectif à terme de 70 contrats. (source la Direction)

Et ils ne sont pas en apprentissage ! Après une semaine de formation sur le tas (formation payée par Pôle Emploi et le RSA, mais pas par la Poste) ils sont directement placés en autonomie sur des postes de travail, comme n'importe quel CDI ou intérimaire. Une véritable aubaine. Même si la direction estime qu'un CUI n'est efficace qu'à 70 % par rapport à un embauché, cela reste très rentable. Mais il ne compte pas dans les effectifs de l'établissement. Et ne nous leurrons pas, au vue des politiques salariales du groupe La Poste menées ces dernières années, la rentabilité est bien plus importante que le social.

La Poste lutte contre le chômage !

Faire de la réinsertion de chômeur pour une entreprise qui a supprimé 5000 postes en 2014 et 4500 en 2013 est un comble ! Rappelons aussi que la poste a bénéficié de 350 millions de crédit d'impôt (CICE) en 2014 dans le cadre d'un pacte de responsabilité sensé rendre les entreprises plus rentables afin qu'elles créent des emplois !

Un système aberrant

Ce système est symptomatique des politiques de l'emploi menées en France depuis plus de 30 ans. Des milliards d'exonérations de charge, d'aide directe ou fiscale à l'emploi pour arriver en 2016 au nombre record de 3,5 millions de chômeurs (INSEE) ! Et ce chiffre ne correspond pas à la réalité, il est calculé sur une norme internationale ; selon Pôle emploi, il y a en France 5,4 millions de chômeurs (catégorie A,B,C) en recherche active de travail. A cela il faut ajouter tous ceux qui sont en formation.

En France le travail est réparti entre d'un côté 22,8 millions de salariés à temps plein qui doivent travailler de plus en plus vite, être de plus en plus performants et qui en souffrent, et de l'autre 5,5 millions d'inactifs mis à la marge et qui eux aussi en souffrent !

On ne luttera pas contre le chômage à coup de milliards d'exonérations.

On ne lutte pas contre le chômage en invoquant une croissance économique illusoire qu'aucun économiste ne prédit et qui ne pourra jamais créer 5 millions d'emplois !

C'est en partageant le travail, en travaillant tous, moins et autrement qu'on redonnera du sens à celui-ci et à nos vies.

Petits avantages

Outre la prise en charge des transports en commun (PDE) et de l'accès à la restauration collective, comme les autres Postiers, les collègues CDD (+ 3 mois) dont les CUI peuvent bénéficier de quelques autres avantages sociaux.

- Accès aux Chèques Vacances qui permettent de payer des restaurants, des voyages, ... (par exemple, tu fais un versement de 60€, tu reçois des chèques vacances pour 90€...)
- Participation financière aux vacances des enfants
- Billets de cinéma, de concert, ... à tarif réduit
- Aide à la garde des enfants. Renseignements en Rhône Alpes au 04 72 40 63 75
- Aides au logement lors d'un déménagement (par ex Loca-Pass, ...)

Renseignements par téléphone au 0 800 000 505 (gratuit),
pour le logement 0 810 888 801 (payant 0,06€/minute)
ou sur le site www.portail-malin.com

nom utilisateur : **offre** mot de passe : **sociale**

Droits syndicaux

L'exercice du droit syndical est un droit et une liberté garantis par la Constitution. Les personnels embauchés en CAE/CUI, comme les salariés en CDD et en CDI, relèvent des dispositions du décret n°82-447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical dans la fonction publi-que.

Le droit de grève, dans le cadre d'un préavis légalement déposé, est donc garanti ainsi que la participation aux Heures d'Information Syndi-cale

ÉCOLOGIQUEMENT IR-RESPONSABLE ?

Propagande glacée.

Nous venons de recevoir un tout nouveau magazine de propagande postale nationale : Forum Facteurs Numéro 01. Jusque là tout est normal, la Direction Centrale fait œuvre de communication en proclamant que tout est fantastique : *innovations, d'être le leader, empli de succès, d'excellence...* le personnel est enchanté, convaincu des évolutions. Bref, un classique patronal. Par contre, nos dirigeantes dérogent carrément à la soi-disant entreprise écologiquement responsable : les pages de la couverture sont en papier glacé super épais et les feuilles internes sont aussi glacées (légèrement) et en 100g, le basique étant 80g.

Lisant l'Affranchie, nos cadres « pense à tout » vont certainement rectifier le tir dès le prochain numéro car ils savent reconnaître les erreurs, comme nous pouvons le constater quotidiennement dans nos services.

Nb : *Ouf, le papier est issu de la filière Recy'go.*

PIC SAINT-PRIEST

AA est appelé un samedi matin pour une mission Intérim Horaire 6h-13h. Parfait, il habite à deux pas. Conscientieux, il arrive en avance. Là, il patiente au guichet sécurité pour récupérer son badge d'accès contre dépôt de sa pièce d'identité. Arrivé sur son poste de travail, petite remarque désobligeante d'un petit chef : *Faut être à l'heure sur sa position.*

Bon, la vacation se passe. AA doit récupérer sa pièce d'identité et là, il se retrouve bon dernier d'un groupe d'intérim.

Bilan, il se retrouve à 13h30 sur le parking. Remarque de sa femme en rentrant : *Où es-tu aller traîner ?*

LYON 03 PPDC**Travaux à Lyon 03 PPDC**

Lyon 03 PPDC des travaux ont été effectués tout le long de l'été dans la cours où se garent les véhicules postaux: difficultés en perspectives. Un ETC eut lieu avec explications et dispositif pour limiter les désagréments. Tout ce qui est écrit après est VRAI :

1^{er} engagement : des emplacements vont être réservés pour nos véhicules sur l'espace public devant le centre, la cours par rotation de tranche étant dédiée aux travaux. Si des véhicules non postaux s'installent, nous ferons appel à la fourrière. Résultat: 1ier jour de nombreuses voitures étaient là, tranquilles. Mais que fait la maréchaussée postale? Rien! Nada! Car la fourrière aurait déclarée qu'elle n'interviendrait que 48h00 après ??? Maintenant on sait comment ça marche la fourrière : vous voulez déménager, vous faites une demande pour une journée et bien si le jour dit vous avez des caisses sur votre emplacements, vous téléphonez 2 jours après, pratique !

2^{ème} engagement : Un agent de sécurité d'une société extérieure viendra faire la circulation pour nous et pour les voitures civiles dans la rue aux heures chaudes où tous nos véhicules arrivent. On ne déchargera pas dans la rue, raison de sécurité oblige, et on comprend pourquoi, avec nos structures, containers, ça craint.! Résultat : la dite société écran a dû embaucher un fantôme car on a vu personne. Un bordel sans nom! Donc nombre de collègues déchargent dans la rue. Mince les ETC sur la sécurité... Bla-bla.

3^{ème} engagement : fini les véhicules personnels et de la direction garés dans la cour, il existe un parking en sous-sol. Le jour J, croyiez-vous que la baguette magique du Saint Patron était passée par là ?

Et qui pour gérer le premier jour tout ce bazar? Et bien, le désert. Pas de chef d'équipe. Nous en avons 2, occupés qu'il et elle étaient à la CP. Pas de cadre supérieur. Occupés, à quoi ? Là, on sait pas, on n'a pas les moyens de louer les services de détectives privés à l'Affranchie. Seul un pilote esseulé, son collègue étant en vacances. Il a du se sentir épaulé et surtout considéré. Sans nous oublier, Nous, nous avons dû faire face, pauvres sous-fifres, pauvres piétailles, gestionnaires du quotidien imposé. Merci patron, merci encore.

Événement banal, promesses ritournelles mais oh combien évocateur de tout ce que nous endurons. Comment croire (à ce niveau, c'est de la croyance) la parole des encadrants? Si pour des événements anecdotiques, c'est l'souk , alors imaginez pour les vrais projets, on n'ose songer au bazar. Pas d'blème, on vous suit les yeux fermés.

PS : *Sympa, le nouveau sol est de couleur noire, à la CNT ça nous dérange pas, sauf que le noir absorbe la chaleur. On vous explique pas, déjà que c'était tropical l'été dans une cours enclavée, là on sera dans un four. Pas grave, on ira se refroidir dans les burlingues climatisés des encadrants de Poste-immo, les commanditaires des travaux.*

LYON CENTRE**La saga des recommandés**

Dans un précédent numéro nous avons vu comment les recommandés pouvaient être présentés une fois, deux fois, ou... avisés d'office. Comme en réponse à cette brève, la Poste a inventé un nouveau recommandé, le recommandé à 3 présentations! Et carte d'identité obligatoire à la remise!

Quelle décision de justice? Quel dossier d'avocat? Quel acte notarié mérite une telle attention? Réponse : Les billets de la coupe d'Europe de foot! On se moque de nous.

Le droit de grève encore remis en cause

Lors de leur entretien d'évaluation, plusieurs facteurs du 1^{er} arrondissement n'en revenaient pas. Le responsable chargé de l'entretien leurs a clairement dit que leur participation à la grève d'octobre jouait en leur défaveur. Certains ont eu leur appréciation baissée. De tels propos sont illégaux et scandaleux. Bonne nouvelle, ce responsable a été muté dans les étages. Adieu.

Des chefs d'équipes à moitié prix

Il y eu un temps où en distribution, les chefs d'équipe étaient d'anciens facteurs, forts de l'expérience d'années de distribution et symbole d'un système de promotion interne. Aujourd'hui, à Lyon Centre, un des chefs d'équipe actuels occupe ce poste dans le cadre d'une formation en alternance. Certes, son expérience de la distributions est très faible mais comme pour les CUI, au niveau du salaire, La Poste fait de sacrées économies.

Vive le Changement !

Nous sommes tristes, fini « Tous Facteurs ». Il était devenu ringard. Bienvenue à « Forum Facteurs ». Avec ses mots P. Dorge, prenez votre souffle pour lire son Titre , directeur général adjoint du Groupe La Poste en charge de la branche Services-Courrier-Colis, nous explique le pourquoi et proclame : « Cette évolution s'inscrit dans un esprit de cohérence et de synergie avec le Groupe », ben dis donc! La grande classe, mais perso, on entrave que dalle à cette langue de bois patronale, ringards que nous sommes.

12 pages comme TF mais beaucoup plus de photos et de fait moins de texte. Par exemple les pages 7, 8, 9, 10, les trois quart sont occupées par des photos et dessins. Trois explications nous viennent à l'esprit : Soit le comité de rédaction s'est vu amputé de plumillards (ce dont on doute, vu que la part des cadres dans les effectifs est en constante augmentation), soit un poil dans la main leur est apparu, soit ils et elles nous prennent pour des ignares incapables de fixer notre attention plus de 30 secondes sur un texte ?

Faites votre choix.

ANTI-COMMERCIAL

Au guichet : surtout faites pas ce que je dis !

Dans le Jourposte (nous on met un E à Poste) du mois de juillet-Août, un cadre (qu'on ne verra jamais) chef de projet appui et transformation R-A nord (tout un programme) déclare p3: *Aujourd'hui le client veut tout, tout de suite. Il s'agit de passer... à une cartographie de l'offre de services en fonction des besoins et de leurs modes de vie.* C'est beau, percutant et bien sûr on y croit. Lisant ces injonctions, un autre cadre inconnu décide de réduire les horaires d'ouverture de tous les bureaux de Poste du 3ème : 17h00 au lieu de 18h00 du 18 juillet au 27 août. Nous rappelons

réduction des horaires d'ouverture l'été des bureaux:



à ce cadre inconnu que les *modes de vie* changent aussi en terme de congé, les gens les étalent tout au long de l'année et la pauvreté augmentant les gens partent moins ou plus du tout en vacances, donc plus de présence l'été. Demandez-nous, nous on sait. Résultat, pointez-vous après 17h00 devant un bureau et vous pourrez constater l'afflux d'usagers percutant les portes closes. Mais pour quelles raisons obscures, il n'a pas eu d'« appui » ce cadre ? Une cabale, ostracisé, proscrit, une conjuration, un complot ? Pourquoi cette fermeture anticipée, vous vous en doutez rien à voir avec les *besoins des clients*, rien à foutre, non c'est pour la gestion des congés du petit personnel. Étant en effectif très très étriqué, pour obtenir 2 semaines de repos consécutives, il faut réduire le volume horaire. On leur fait une fleur, merci patron. Et ces semaines de réduction d'horaire sont de plus en plus étalées, comme la sécable, avant c'était seulement au mois d'août, maintenant on déborde sur juillet et l'année prochaine des bruits courent que les bureaux fermeraient entre midi et deux, ce qui est déjà le cas à Gratte-Ciel, Sully par exemple.

Mais lisant l'Affranchie, le chef Appui va rectifier le tir l'année prochaine soit en favorisant les heures sup ou en embauchant ah ah, bien sûr. Ben oui, il claironne toujours p3 : *les clients attendent un service disponible sur de grandes amplitudes horaires.* Et toc, ça c'est envoyé !

CHRONIQUE D'UN JARDIN SOLIDAIRE

Une aventure humaine et botanique.

Olivier Pinalie

Éditions CNT-RP, 248 pages, 12 euros

Tous les jardins ne sont pas des endroits clos. Le Jardin solidaire, installé au fond de l'impasse Satan dans le XX^e arrondissement de Paris, était un de ceux ouverts sur leur quartier, sur leur monde. Un jardin sans maître-jardinier où les rudérales et les plantes qu'ailleurs on dit parfois «mauvaises» avaient leur place. Pendant cinq ans, avant sa fermeture pour cause de projet immobilier, il fut un lieu autogéré, sans heures de fermeture et avec moins que rien de règlement où chacun pouvait venir non seulement flâner mais aussi planter comme bon lui semblait. C'était un lieu de liberté, de mixité sociale et de vie.

Ce deuxième livre d'Olivier Pinalie, décrit de manière vivante et avec une douce nostalgie ce lieu dont il a lui-même été à l'origine en investissant, un beau jour de 2000, un terrain vague inculte que rien ne semblait prédestiner à devenir un lieu de respiration dans ce quartier déshérité de Paris.



CHRONIQUE D'UN
JARDIN SOLIDAIRE

Une aventure humaine et botanique

Olivier Pinalie est artiste plasticien autodidacte, graveur et brodeur sur brancard.

Confédération Nationale du Travail

Syndicat CNT-PTT du Rhône

44 rue Burdeau 69001 LYON

Tel : 04 78 27 05 80 – cnt.ptt69@cnt-f.org – http://www.cnt-f.org/